



**Association de Défense et de Protection  
du Littoral du Golfe de Fos**

**Bât Estagnon 55, Avenue des Sables d'Or 13270 Fos sur Mer**

**04.42.05.46.49**

**Adplgf.fos@gmail.com**

**REUNION PUBLIQUE H2V**

**MARDI 19 DECEMBRE 2023 à 18 H**

**MAISON DE LA MER**

# PROJET DE LIAISON FOS/SALON SYNTHESE DU DOSSIER DE SAISINE DE LA CNDP

JUIN 2019

## ENJEUX DE MOBILITES ET DE DEPLACEMENTS UN RESEAU ROUTIER CONGESTIONNE

**Au regard des perspectives d'évolutions socio-économiques du territoire, à l'horizon 2030 une augmentation très significative des déplacements au sein du périmètre étudié est prévisible,**

**Ainsi, en 2030, sur la RN569 à hauteur d'Istres, le trafic devrait croître de 21 pour cent pour atteindre 39 500 véhicules/jour environ. En effet, bien que la part modale du ferroviaire tendra à augmenter très sensiblement du fait des projets en cours, le fonctionnement propre à la couronne logistique de la ZIP génèrera une augmentation de trafic.**

**La congestion déjà importante actuellement va s'amplifier car les caractéristiques de l'axe RN569 et RN568 ne permettront pas d'absorber une augmentation des trafics prévue.**

**L'aggravation de la congestion de la RN569 et RN 568 se traduira par un allongement de l'heure de pointe et une propagation des perturbations de circulation au réseau de voiries secondaires.**

**Cette saturation du réseau ne permet pas d'offrir une bonne desserte de la ZIP de Fos et dégrade les conditions de vie (nuisances, pollutions,..) des riverains et habitants des communes traversées. Elle pénalise également la desserte des communes de Miramas, Istres et Fos-sur-Mer.**

# LE CONSTAT : UN RESEAU ROUTIER ACCIDENTOGENE

- Le réseau routier actuel présente un **taux d'accident deux fois supérieur au taux de référence pour ce type de voie**, notamment sur la RN569 et la RN568 Nord. Cette accidentologie s'explique notamment par les **caractéristiques techniques des itinéraires** (route bidirectionnelle, carrefours à niveau, accès directs à la voirie) qui ne sont pas adaptées aux trafics supportés. Le **fort taux de poids lourds contribue à expliquer la gravité des accidents**. La section centrale de la RN569 constitue la section la plus dangereuse du secteur d'étude, avec un taux d'accident mortel de 66% (pour une référence de ce type de voie à 25%).
- **Des équipes d'intervention peu efficaces en cas d'accident** : exercice Plan Particulier d'Intervention du 2 décembre 2004 de simulation d'un accident au sein de la raffinerie ESSO, classée « SEVESO Seuil haut » : **effectifs de police insuffisants, difficulté pour les TMD et PL à faire demi-tour, exercice éloigné de la réalité, alarmes inaudibles et manque d'informations pour la population.**

# RISQUES SUPPLEMENTAIRES LIES A LA BASE AERIENNE 125

- A cela, s'ajoute le survol à environ 300 mètres d'altitude des avions militaires des installations industrielles
- En cas de chute d'un aéronef de la base aérienne d'Istres qui tomberait sur une industrie pétrochimique, la catastrophe serait assurée. Il ne se passe pas un jour pratiquement avec le survol de ces avions à très basse altitude qui tournent en passant sur le GIE de la Crau, SPSE et ESSO en survolant aussi la ville de Fos sur Mer et pour atterrir sur la base aérienne d'Istres.



# LE CONSTAT : UN RESEAU ROUTIER SOURCE DE NUISANCES POUR LES POPULATIONS

La fréquentation du réseau routier du territoire, notamment par les nombreux poids lourds transitant depuis ou vers la ZIP, couplée à la localisation de ces axes routiers à proximité des centres urbains des communes de l'Ouest de l'Etang de Berre, sont sources de nuisances importantes pour les riverains.

Ces nuisances sont principalement dues à :

- L'exposition aux pollutions industrielles
- L'exposition aux nuisances sonores

> l'exposition à la pollution de l'air due au trafic routier qui va s'accroître très fortement sur les communes de Fos sur Mer, Istres, Miramas

# BOUCHONS REPETITIFS DEPUIS LE ROND POINT DE LA FOSSETTE



# RN 568





*fos* SUR MER





Photo Michel Serra / Ville de Fos-sur-Mer

# INTERVENTION DES POMPIERS SUITE A UN ACCIDENT



21 mars 2016

fos SUR MER



2 décembre 2019

fos SUR MER



23 février 2016

*fos* SUR MER

# La Réalisation du réseau routier c'est demain

- Nécessité absolue du contournement Martigues / Port de Bouc ainsi de la voie rapide Fos/Salon avec le contournement de Fos sur Mer par le Barreau des Etangs
- Depuis 2004, rien n'a été fait si ce n'est les 4 grands ronds-points Fossette, SPSE, les Vallins et St Gervais qui sont toujours accidentogènes
- 10 000 emplois sur la zone Industrialo-Portuaire
- 160 hectares de construction des 3 plus grandes industries va occasionner d'importants travaux de fin 2025 à 2030 environ.
- L'expérience du PPI de 2004 nous laisse entendre qu'avec les projets en cours et l'intensification de la circulation, nous serions confrontés à des problèmes beaucoup plus conséquents : Arrivée des secours tardive, évacuation de la population, approche des sites industriels.

# CONCLUSIONS

- Autant pour les secours afin de parvenir sur ces sites, que pour les Fosséens, pour pouvoir évacuer la ville avec les routes fermées à la Fossette, au feu rouge de Moralès et au rond-Point des ânes à Istres, comment les Fosséens vont pouvoir vivre sans ces routes à l'avenir ?

## PROPOSITIONS D'ADPLGF SUR LE PROJET ROUTIER

- CONTOURNEMENT DE MARTIGUES/PORT DE BOUC
- CONTOURNEMENT DE FOS SUR MER PAR LE BARREAU DES ETANGS  
AVEC LA LIAISON FOS/SALON